

Conditions générales de vente **Partenaire**

Conditions pour participer au séjour :

- Être âgé de plus de 18 ans
- Peser au minimum 35kg / maximum 100kg
- Savoir nager au moins 50 mètres et ne pas avoir d'appréhension dans l'eau
- Être à l'aise dans le milieu marin
- S'engager à n'avoir aucune contre indication à la pratique du kitesurf
- Pour les élèves de plus de 59 ans, certificat médical de moins de 3 mois obligatoire
- S'engager à n'avoir aucune contre indication à la pratique de Yoga

Durant la séance, l'élève s'engage à respecter toutes les consignes et les zones de pratique définies par le moniteur, pour sa sécurité et celles des autres.

Article 1- Planning des cours de kitesurf

Les cours de kitesurf sont planifiés en fonction du vent. L'équipe planifie les cours pour proposer le moment de la journée étant le plus adapté en fonction du niveau des stagiaires et des conditions météorologiques du jour. Les stagiaires s'engagent à être disponibles aux horaires qui lui seront communiqués et de prioriser le kitesurf à toutes autres activités. Les horaires de cours peuvent changer d'un jour à l'autre en fonction des conditions et prévisions météo. Les stagiaires sont informés la veille pour le lendemain de l'heure des cours.

Le cours peut éventuellement être programmé sur l'heure du repas (10h-15h) dans ce cas prévoyez de faire un bon petit déjeuner ou de prendre de quoi vous restaurer sur place.

Les séances de kitesurf durent généralement 2h30 (hors briefings, préparation du stagiaire et du matériel). Il ne sera effectué aucun remboursement en cas de retard du stagiaire, ou de départ de celui-ci avant la fin du cours.

Article 2 - Planning des séances de yoga :

Les séances de yoga ont lieu en extérieur soit à la plage ou en forêt. Les horaires des séances seront définies après avoir les directives d'heures de cours de kitesurf en fonction des conditions météorologiques. Merci d'être souple avec les horaires et de bien vouloir vous adapter.

Article 3 - Conditions météorologiques :

Dans le cas où le vent ne permettrait pas la pratique du kitesurf, l'école de kitesurf proposera une autre activité de glisse plus adaptée aux conditions météorologiques du moment après avoir utilisé le début de séance pour enseigner les bases de la technique du montage du matériel (comment gréer une aile de kite de A à Z) Puis la suite de la séance basculera sur une activité de substitution. (Balade en stand up paddle sur le lac / cours de foil tracté / cours de wakeboard).

Cette prestation remplacera la prestation initiale de kitesurf et il n'y aura pas de remboursement possible. Selon les conditions météorologiques, l'école se réserve le droit de choisir le matériel et les exercices adaptés à votre niveau, afin de vous garantir un apprentissage optimal. A tout moment la séance peut être interrompue. Nous lançons les séances à partir de 8 noeuds de vent

Article 4 - Casse et perte du matériel pendant les cours de KITESURF :

Une participation financière sera demandée aux personnes qui ne respecteront pas les consignes données lors des différentes explications ou rappels. Cette participation portera sur le coût de réparation ainsi que sur la décote du matériel endommagé.

Article 5 - Nos conditions de réservation :

Demande d'un acompte de 30 % calculé sur le montant total du séjour, réglé en ligne sur le site Décathlon Travel.

La totalité du séjour (100% du montant) doit être réglé en ligne sur le site Décathlon Travel un mois avant la date de début du séjour. Dans nos formules sont incluses des prestations qui ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement si vous ne les avez pas consommées durant votre séjour (par choix, oubli, ou pour raison de santé). Si c'est possible, nous ferons de notre mieux pour nous adapter à votre situation. L'acompte est versé après prise de connaissance, et emporte acceptation de l'ensemble des conditions requises pour participer, des activités proposées, et notamment des conditions de réservation et frais d'annulation exposés ci-dessous.

Article 6 - Conditions d'annulation :

Nous tenons à vous informer qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour, ou en cas de départ anticipé au cours du séjour, il sera dû les sommes suivantes :

- **jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : 100€ de frais d'annulation**
- **de 29 à 15 jours avant l'arrivée : 50 % du montant total du séjour**
- **de 14 à 1 jour avant l'arrivée : 100 % du montant total**
- **en cas de no show : 100 % du montant total**

Merci de bien vouloir prendre connaissance de toutes ces conditions.

Article 7 - Conditions de modification ou d'interruption en cours de séjour :

Il n'est pas possible de modifier les dates du séjour après avoir effectué une réservation. Toute interruption du séjour par le participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement.

Article 8 - Assurance et responsabilité :

8.1 - Cours de Kitesurf

L'école de kitesurf ne couvre pas ses clients pour leur responsabilité en cas d'accident ou de perte de matériel, lors des leçons ou de la pratique autonome. Le club et les membres de l'équipe ne sont pas tenus responsables du manque de vigilance, acte, omission ou oubli d'un client, pouvant provoquer un préjudice.

L'apprentissage du kitesurf se déroule dans un environnement spécifique aux caractères aléatoires. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. Les moniteurs de l'école de kitesurf ne pourront être tenus responsables de tout accident pouvant survenir aux stagiaires suite au non-respect des consignes.

Les participants à nos stages doivent prendre toutes les dispositions nécessaires en matière d'assurance individuelle. Le kitesurf est une activité dite à « environnement spécifique » très souvent exclue des contrats d'assurances classiques tant qu'ils ne sont pas inclus d'une manière formelle par écrit de la part des assurances.

- **La RC (Responsabilité Civile)** est obligatoire pour la pratique du kitesurf. Elle vise à couvrir les risques que vous pouvez faire encourir aux autres suite à une manœuvre involontaire qui générerait des dommages aux tiers. Vous devez ainsi avant votre stage prendre votre assurance élève en ligne avec AFKite (Association Française de Kite) valable 365 jours dans le monde entier. Le justificatif est nécessaire pour pouvoir participer à ce séjour kitesurf & yoga.

- **L' I.A. (Individuelle Accident)** vous protège vous-même elle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

Si vous êtes déjà assuré, veuillez nous fournir une attestation de votre assureur certifiant que vous êtes couvert en RC pour la « pratique du kitesurf en école » spécifiquement et très explicitement dans ces termes. Si vous n'êtes pas assuré, vous devez souscrire votre assurance directement par ici et ce avant le début de votre séjour. Le justificatif vous sera demandé dès votre arrivée sur le lieu du séjour et à l'école de kite.

<https://www.air-assurances.com/formafkite.asp?ecole=33680>

Suivez les instructions et vous recevrez instantanément votre attestation par mail.

Les participants qui n'auraient pas souscrit cette assurance et qui ne pourraient pas présenter le justificatif ne pourront pas participer au cours de kitesurf et la prestation ne pourra pas donner lieu à un remboursement.

Les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le coût du séjour, l'école attire l'attention de ses participants sur l'intérêt à souscrire à une assurance individuelle garantissant notamment une assistance, le règlement d'une rente ou de capitaux couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent s'exposer durant l'activité sportive pratiquée au cours du programme sportif.

8.2 Séances de Yoga

En s'inscrivant à ce séjour, les participants attestent de leur bonne condition physique pour participer aux séances de yoga en extérieur.

SAMBAIA ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages directs ou indirects et /ou d'un accident survenu au cours de la prestation d'une prestation de yoga envers les participants.

L'Adhérent reconnaît avoir une parfaite connaissance de la nature des exercices physiques pratiqués dans le cadre des séances de Yoga proposées pendant ce séjour, et certifie sur l'honneur que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général.

L'Adhérent décharge SAMBAIA & le professeur de Yoga de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnées à sa personne et causés de quelque manière que ce soit découlant ou en raison de l'activité exercée. L'Adhérent consent à assumer tous les risques et toutes les conséquences liées à l'activité exercée durant ce séjour.

Article 9 - Cours de Surf

En s'inscrivant à ce séjour, les participants attestent de leur bonne condition physique pour participer au cours de surf. Ils seront encadrés par des moniteurs diplômés et s'engagent à respecter les consignes qui leur seront données durant la séance.

SAMBAIA & l'école de surf partenaire qui fournira la prestation ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout préjudice moral ou dommages accidentels ou volontaires causés au participant par des tiers au cours des activités. L'engagement se limite aux uniques prestations fournies.

Article 10 - Droit à l'image

J'autorise SAMBAIA représentée par Isabelle Ozier à me filmer / photographier dans le cadre des activités et durant le séjour, et à utiliser les images & les vidéos sans contrepartie financière à ses propres fins promotionnelles sur les réseaux sociaux et sans aucune limitation de durée.

Dans le cas contraire où vous ne souhaitez pas que votre image soit utilisée, vous devrez impérativement le signaler par écrit en remettant une lettre le jour de votre arrivée sur le lieu du stage. Dans le cas contraire, à défaut de document écrit, vous déclarez accepter ces conditions.

Article 11 - Consentement

En achetant cette prestation de séjour, je déclare accepter les règlements et consignes de sécurité des activités que je choisis de pratiquer. Je m'engage à les respecter tout au long du déroulement de la prestation. J'ai lu, je comprends et j'accepte les conditions générales de vente détaillées ci-dessus.

